



SATISFACTION
100%



2091 parcours de formation engagés entre 2019 et 2024



ADEAR 41



ADEAR 45



ADEAR 28

SE PREPARER A VIVRE LA TRANSMISSION DE SA FERME



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir des savoir être et savoir-faire pour être prêt à transmettre sa ferme



PROGRAMME

*Identifier et formuler et organiser l'ensemble des questionnements liés à la transmission d'une exploitation agricole.

*Se mettre dans la peau d'un repreneur: difficultés, besoin de préparation Savoir évaluer la fiabilité d'un repreneur

*Identifier ce qui est en jeux dans la transmission du côté humain (histoire, règles instituées ou non, les espaces de travail et de vie, la famille, la reconnaissance sociale, la place...) et comment je me situe en tant que cédant.

*Préciser ses objectifs pour une transmission réussie Nommer les moyens pour parvenir à une transition réussie : de la négociation à la transmission en passant par le tuilage. Connaître les étapes d'un projet de transmission au regard d'un parcours d'installation, les personnes ressources, les montages financiers.

*Apprivoiser les situations de tensions éventuelles dans le tuilage. Se projeter dans un avenir satisfaisant à 5 ans.

*Définir un plan d'action à court terme et préciser une démarche propre à chaque cédant. Définir une problématique individuelle qui sera ensuite exposée au groupe et travaillée à l'issue de la formation en individuel

Objectif général de l'accompagnement individualisé : Accompagner individuellement le stagiaire sur la problématique individuelle (en lien avec sa transmission) qu'il aura défini pendant les séquences collectives, l'accompagner dans la recherche de solutions vis à vis de cette problématique

PUBLIC

Agriculteur·ice de Région CVL et limitrophes à 10 ans ou moins de la transmission, avec ou sans repreneur·se(s) identifié·e(s)

PRÉ-REQUIS

aucun

DUREE DE LA FORMATION

21h (3j en collectif + 4h en accompagnement individualisé (AI)

DATES ET LIEUX DE LA FORMATION

28 janvier, 3 et 18 février 2026 secteur Charsonville / Epied en Beauce puis AI avant le 1 mai 2026

DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Un mois entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Si vous êtes concerné(e), n'hésitez pas à contacter la·le responsable de stage afin d'envisager ensemble une solution adaptée.



ARDEAR
CENTRE
VAL DE LOIRE

Organisme de formation n°24410107341

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat (article L.6352-1 2 du code de travail)

Avec le soutien de :



Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.



SATISFACTION
100%



2091 parcours de formation engagés entre 2019 et 2024



ADDEAR 41



ADEAR 45



ADEAR 28

SE PREPARER A VIVRE LA TRANSMISSION DE SA FERME



MÉTHODES - MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques avec exemples concrets, témoignages et d'échanges d'expériences. Mises en situations, travaux en sous-groupe ou en individuel.



MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

Évaluation initiale (QCM) en début de formation
Évaluation finale (QCM) en fin de formation



INTERVENANT

Adèle TOUZEAU : accompagnatrice de groupe et de projets d'installation

Olivier MULLIER : accompagnateur de projets d'installation et transmission depuis 20 ans

Emmanuelle PAROU : consultante/formatrice ressources humaines Psychosociologue conduite du changement



750€



Possibilité de prise en charge par VIVEA pour les contributeurs à jour de leur cotisation.
Nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge.



Contacter le Responsable de stage : Olivier MULLIER

contact@addear41.org 07 50 06 74 02

Ne pas jeter sur la voie publique.

Pour en savoir plus, contactez-nous !

PUBLIC

Agriculteur·ice de Région CVL et limitrophes à 10 ans ou moins de la transmission, avec ou sans repreneur·se(s) identifié·e(s)

PRÉ-REQUIS

aucun

DUREE DE LA FORMATION

21h (3j en collectif + 4h en accompagnement individualisé (AI))

DATES ET LIEUX DE LA FORMATION

28 janvier, 3 et 18 février 2026 secteur Charsonville / Epied en Beauce puis AI avant le 1 mai 2026

DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Un mois entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Si vous êtes concerné(e), n'hésitez pas à contacter la·le responsable de stage afin d'envisager ensemble une solution adaptée.



Organisme de formation n°24410107341
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat (article L.6352-1 2 du code de travail)

Avec le soutien de :



Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.